

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 27 juillet 2021

DELIBERATION n° 2021-60

L'an deux mille vingt et un le 27 juillet à 20 heures,  
le Conseil Municipal de La Bastide de Sérou s'est réuni en session ordinaire, sous la  
présidence de M. Christophe PILLON, Maire,

Date de convocation : 22 juillet 2021

Secrétaire de séance : Juliane Boistel

Nombre de membres en exercice : 11	Votants : 9
Présents : 7	Votes pour : 9
Représentés : 2	Votes contre : 0
Absents : 2	Abstentions : 0

Présents : Juliane Boistel, Denis Cambus, Emmanuel Dupuy, Roger Eychenne, Guillaume Lazerges, Alain Metge, Christophe Pillon

Absents Représentés : Isabelle Ottria et Thierry Pros

Absents excusés : Sandrine Dupuy et Ludovic Mazières

**Objet : location terrain antenne relais Unjat- bail civil avec TDF**

Monsieur le Maire rappelle au conseil le bail signé avec TDF en date du 25 octobre 2010 qui arrivera à échéance le 30 avril 2026 concernant la location d'un terrain de 400 m<sup>2</sup> faisant partie de la parcelle B 1806 au lieu-dit « le pouech d'Unjat, destiné à l'installation et l'exploitation de site radioélectrique (propriété de TDF).

Il présente la dernière proposition de TDF à savoir :

- Loyer annuel de 5 500€ net décomposé comme suit :
  - Une partie fixe de 2 000€ net comprenant 1 opérateur de téléphonie
  - Une part variable concernant la TNT (700 €/multiplex) actuellement 5 présents soit 3 500€
  - Une partie variable forfaitaire de 1 500 € net pour l'arrivée d'un nouvel opérateur
- Versement d'un montant forfaitaire de 5 500 € à la signature
- Prise d'effet à la signature.
- Bail civil de 20 ans.

Le conseil oui l'exposé et après en avoir délibéré, décide

- de louer ce terrain à TDF aux conditions énoncées ci-dessus
- d'autoriser le Maire à signer le nouveau bail civil

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus.

Le Maire,  
Christophe Pillon

